

« Le tribunal céleste »

<http://www.bonjourdefrance.com/>

Niveau : Avancé à perfectionné.

Durée : 6 à 9 heures à répartir sur plusieurs cours.

Matériel : Un document simple présentant les différents types de tribunaux et le fonctionnement de la justice en France (Les Clés de l'actualité N°457 du 18 au 24 octobre 2001 par exemple).

Objectifs : Familiarisation avec le système judiciaire français, réinvestissement du vocabulaire de la justice, pratique de l'argumentation, prise de notes et reformulations des idées.

Nombre de participants : de 7 à 15

Pré requis : utiliser sans trop de difficultés le subjonctif ainsi que les articulateurs logiques (expression de la cause, de la conséquence, du but, de l'opposition, de la concession, de l'hypothèse et de la condition)

Description :**- Première partie**

Etape 1 : Distribuer le document à la classe et l'analyser.

Etape 2 : Etablir avec les élèves une liste de tous les types de délits et leur demander de retrouver le tribunal compétent.

Etape 3 : Une fois que les élèves ont bien compris le système judiciaire français, leur demander de comparer avec ce qui se passe dans leur pays. Une discussion peut naître selon l'opinion qu'ils ont du fonctionnement de leur justice.

Etape 4 : Choisir un délit et faire reconstituer à la classe tous les événements depuis la " réalisation " du crime jusqu'à l'emprisonnement de son auteur. Demander à la classe d'illustrer ce cheminement par un schéma / un dessin.

- Deuxième partie

Préparation : Noter sur de petits morceaux de papier les rôles que les élèves auront à jouer (le juge / Saint Pierre, le procureur / Satan, l'avocat de la défense / Jésus, les témoins à charge / les démons, les témoins à décharge / des saints, le greffier / l'ange Gabriel, l'accusé / le candidat au paradis, le jury / les anges ...) puis les faire tirer au sort par les élèves.

Etape 1 : Etablir avec la classe une liste de personnes célèbres connues de tous dont le comportement peut prêter à polémique / scandale (star du showbiz, politicien...) et noter les noms sur de petits morceaux de papier.

Etape 2 : Expliquer à la classe qu'un procès va se tenir et qu'ils vont en être les protagonistes.

Etape 3 : Faire piocher aux élèves les rôles qu'ils vont jouer (ou les distribuer en fonction de leur niveau réel si celui-ci est trop hétérogène). L'élève qui a pioché le rôle de " l'accusé " doit alors piocher le petit papier qui précisera l'identité de son personnage.

Etape 4 : Une fois que les rôles ont tous été attribués, établir de manière collective le(s) chef(s) d'accusation (type et lieu du crime, nombre de victimes, circonstances...).

Etape 5 : Demander aux élèves de se regrouper en trois " camps " : l'accusation, la défense et le jury afin de préparer les arguments pour les premiers, le déroulement du procès pour les derniers. Les parties de la défense et de l'accusation ont le droit de " fabriquer " des preuves et doivent dans ce cas les transmettre au juge qui en informera le camp adverse. Pendant cette étape, une fois que les jurés ont fini de préparer le déroulement du procès, ils peuvent aider les autres participants à affiner leur attaque ou leur défense afin que l'argumentation soit équilibrée.

- Troisième partie

Etape 1 : Aménager la salle de classe selon la disposition d'un tribunal et apporter, si possible, quelques accessoires (un marteau, une perruque, des robes noires...).

Etape 2 : Ouvrir la séance et jouer le procès. Le professeur pourra ici pratiquer un enregistrement audio ou vidéo selon ses moyens pour permettre à la classe d'effectuer un travail ultérieur d'analyse et d'évaluation.

Etape 3 : A partir des notes prises par le greffier (et éventuellement le journalistes), demander aux étudiants de rédiger un compte-rendu du procès.

Remarque : Si cela peut faciliter le travail d'identification des élèves, ne pas hésiter à remplacer les personnages bibliques par ceux des mythologies grecque, égyptienne, chinoise ou par toute autre divinité locale.